

Communiqué de presse

Berne, le 25 janvier 2022

Coronavirus : Des associations et des représentants de partis de droite demandent la levée immédiate des mesures

Le fait que le Conseil fédéral ait prolongé les mesures contre la propagation du coronavirus est sans commune mesure. L'Union suisse des arts et métiers, la Fédération suisse des centres fitness et de santé, EXPO EVENT Swiss LiveCom Association, GastroSuisse ainsi que des représentants des partis de droite: Le Centre, le PLR et l'UDC demandent donc la levée immédiate du certificat obligatoire ainsi que de l'obligation de télétravail et des dispositions relatives à la quarantaine et à l'isolement.

«De nombreuses branches ainsi que la population souffrent énormément», a déclaré Hans-Ulrich Bigler, directeur de l'Union suisse des arts et métiers. La raison en est l'obligation de télétravail, les dispositions de quarantaine et d'isolement ainsi que le régime 2G ou 2G+, que le Conseil fédéral a prolongé la semaine dernière. C'est pourquoi l'Union suisse des arts et métiers, la Fédération suisse des centres fitness et de santé, EXPO EVENT Swiss LiveCom Association, GastroSuisse ainsi que des représentants des partis de droite: Le Centre, le PLR et l'UDC ont exigé la **levée immédiate de ces mesures sanitaires** lors de leur conférence de presse d'aujourd'hui à Berne.

«Ces restrictions en vigueur **ne sont plus justifiables d'un point de vue social et économique**, a déclaré le conseiller national du centre, Alois Gmür. Après deux ans de pandémie, les gens veulent revenir à la normale». En particulier, **le certificat obligatoire est disproportionné et anticonstitutionnel dans la situation actuelle**, comme l'ont souligné en chœur les associations et les représentants des partis de droite. «Les mesures n'ont pas les effets escomptés», a constaté Claude Ammann, président de la Fédération suisse des centres fitness et de santé. Casimir Platzer, président de GastroSuisse, renchérit: «Le certificat ne sert à rien, il n'empêche plus les contaminations puisque les gens se contaminent, et ce partout, avec ou sans certificat.»

La conseillère nationale PLR, Daniela Schneeberger a également souligné que ces restrictions devaient immédiatement être supprimées. On ne peut plus constater une surcharge du système de santé. Le nombre de patients Covid dans les unités de soins intensifs a nettement diminué et continuera à baisser. Finalement, on n'y trouve guère de patients qui doivent être traités pour une contamination par le variant dominant Omicron. Le conseiller national UDC, Thomas Matter complète: «La majeure partie de la population **a été contaminée ou le sera dans les deux semaines à venir**, la plupart ne présentant aucun symptôme ou seulement des symptômes légers».

Les dommages causés désormais par une prolongation des mesures sont bien plus graves que les bénéfices. «**Les chaînes de création de valeur doivent se remettre le plus rapidement possible de ces effets négatifs**», a déclaré Christoph Kamber, président d'Expo Event. Les branches concernées doivent en outre être indemnisées rapidement et de la manière la moins bureaucratique possible par le programme de cas de rigueur 2022, tant qu'elles sont touchées par des pertes de chiffre d'affaires massives en raison de la situation actuelle.

Les discours des intervenants sont joints à ce communiqué de presse.

Contacts

- **Hans-Ulrich Bigler**, directeur Union suisse des arts et métiers, usam
Portable 079 285 47 09, h.bigler@sgv-usam.ch
- **Claude Ammann**, président Fédération suisse des centres fitness et de santé SFGV
Portable 079 476 12 63, c.ammann@sfgv.ch
- **Christoph Kamber**, président EXPO EVENT
Portable 079 679 12 36, christoph.kamber@redspark.ch
- **Casimir Platzer**, président GastroSuisse
Tél. 044 377 53 53, communication@gastrosuisse.ch
- **Thomas Matter**, conseiller national UDC
Portable 079 404 70 42, politik@mattergroup.ch
- **Daniela Schneeberger**, conseillère nationale PLR et vice-présidente de l'Union suisse des arts et métiers usam
Portable 079 233 84 80, daniela.schneeberger@parl.ch
- **Alois Gmür**, conseiller national Le Centre, président central VSG, Bierbrauer
Portable 079 381 98 75, aloes.gmuere@parl.ch

Hans-Ulrich Bigler

Directeur de l'Union suisse des arts et métiers usam

Discours à la conférence de presse du 25 janvier 2022

(Seule la parole prononcée fait foi.)

Mesdames et Messieurs,

Je vous remercie de consacrer aujourd'hui du temps à une question importante: les mesures édictées par le Conseil fédéral en lien avec la pandémie du coronavirus entraînent des problèmes très graves dans de nombreuses branches de notre économie - sans pour autant être en mesure d'influencer positivement l'évolution épidémiologique actuelle. Des représentants de la branche de la restauration, du fitness, des organisateurs d'événements, des entreprises de services et des partis de droite: PLR, UDC et «Le Centre» vous expliqueront comment et pourquoi les mesures du Conseil fédéral leur causent à tous de gros problèmes. Ils s'opposent tous avec force à la prolongation de ces mesures, telles que le Conseil fédéral l'a décidée le 19 janvier. Ensemble, nous demandons la levée immédiate des mesures sanitaires.

Je voudrais me concentrer sur trois aspects: l'obligation de télétravail, la quarantaine et l'isolement. L'Union suisse des arts et métiers considère toujours qu'une obligation générale de télétravail ne mène à rien. Dans le sillage de la crise du Covid-19, les entreprises pour lesquelles cela est judicieux et possible ont depuis longtemps introduit des réglementations individuelles. Or, dans certaines branches, le télétravail n'est tout simplement pas applicable. En dehors du secteur des services, le télétravail n'est tout simplement pas une option pour de nombreuses entreprises. Nous demandons donc que l'obligation de télétravail soit supprimée, car elle porte préjudice aux entreprises.

Nous demandons également que les mesures de quarantaine et d'isolement soient levées. Comme pour le télétravail, les entreprises souffrent énormément de ces mesures. La fréquentation dans la restauration, mais aussi dans la branche du fitness, pour ne citer que deux exemples, ont massivement diminué: les entreprises souffrent. Les raisons sont claires: les personnes qui ne travaillent pas sur leur lieu de travail ne mangent pas non plus à midi dans le restaurant le plus proche. C'est pourquoi près de 70% des établissements de restauration sont actuellement déficitaires. Avec l'introduction du certificat obligatoire, la situation s'est encore aggravée pour beaucoup d'entre eux. Et pas seulement dans la restauration: celui qui ne se rend pas au travail ne se rend pas non plus à la salle de sport du coin. Dans ce cas également, le chiffre d'affaires diminue.

Les trois mesures mentionnées - obligation de télétravail, quarantaine et isolement - nuisent aux entreprises. L'isolement et la quarantaine doivent donc être supprimés, car les personnes - notamment les innombrables travailleurs qui sont contraints de rester à la maison sans symptômes - sont tous nécessaires à l'économie.

Les employeurs et les employés se sont mis d'accord sur l'obligation de télétravail. Une simple recommandation est aujourd'hui suffisante - une obligation n'est pas nécessaire. Après bientôt deux ans de pandémie, nos PME savent très bien comment éviter, dans la mesure du possible, la contagion dans l'entreprise et maintenir ainsi leur activité: en appliquant leurs plans de protection éprouvés. Ils les appliquent au quotidien. Dans l'intérêt de leurs employés, de leurs clients - et dans leur propre intérêt. Car ils mettent tout en œuvre pour sortir de cette crise le plus indemne possible. Et c'est finalement l'objectif de toutes les mesures anti-Covid. Que nous traversions cette crise ensemble.

Je cède maintenant la parole à Alois Gmür, conseiller national «Le Centre», brasseur de bière - et représentant du secteur des boissons.

Alois Gmür, conseiller national du centre et président de SwissDrink
Discours pour la Conférence de presse du 25 janvier 2022

(Seule la parole prononcée fait foi)

Mesdames et Messieurs,

En tant que copropriétaire et maître brasseur d'une brasserie avec commerce de boissons affilié en Suisse centrale, moi et l'ensemble de la branche des fournisseurs de la restauration sommes fortement impactés par les restrictions liés à la pandémie. Notre entreprise est soumise à une forte pression économique depuis bientôt deux ans. Nous réalisons 60% de notre chiffre d'affaires dans la restauration et 20% dans les livraisons aux petites et grandes fêtes, comme les foires, les festivals en plein air et maintenant les fêtes de carnaval.

Lors de la fermeture totale l'année dernière, nous avons un chiffre d'affaires inférieur de 50% à celui d'une année normale. Actuellement, ce n'est plus autant, mais toujours plus de 30% de moins que la normale. Nos brasseurs et nos chauffeurs sont actuellement en RHT. Je constate un mécontentement croissant parmi les collaborateurs. La RHT affecte le psychisme du personnel concerné. Ils seraient heureux de pouvoir à nouveau travailler normalement.

Les restaurants dans les villages, où l'on se retrouve pour boire une bière après le travail ou après une répétition de musique ou de chant, après la gymnastique ou l'exercice des pompiers, sont mal fréquentés. Le soir, les restaurants n'ont plus de clients et les villages sont déserts. Dans les villes, les cantines d'entreprise et les lieux de restauration manquent de clients à midi et en fin de journée en raison de l'obligation de télétravail.

Notre entreprise a la chance de pouvoir encore compenser le chiffre d'affaires par le biais du commerce de détail et de la vente à domicile. Mais ce n'est qu'une goutte d'eau dans l'océan. Le certificat obligatoire dissuade de nombreuses personnes de fréquenter les restaurants. Dans de nombreux endroits, les personnes non vaccinées manquent dans les restaurants. De nombreux groupes ont éclaté à cause des prescriptions mais aussi par peur de la contagion. C'est triste de ne plus pouvoir se rencontrer et échanger dans son cercle habituel.

Cette évolution a pour nous, en tant que fournisseurs de la restauration, de graves conséquences économiques dont il faut maintenant tenir compte.

C'est pourquoi je demande au Conseil fédéral de supprimer immédiatement les restrictions telles que le certificat obligatoire, qui provoque des pertes de chiffre d'affaires et divise en outre la société. L'obligation du télétravail devrait également être supprimée.

Nous voulons tous retrouver le plus rapidement possible notre vie d'avant et travailler ensemble, profiter ensemble, boire un café, un petit verre de vin ou une bière de l'amitié.

Casimir Platzer, Président de GastroSuisse
Discours lors de la conférence de presse du 25 janvier 2022

(Seul le texte prononcé fait foi.)

Chers représentants des médias
Mesdames et Messieurs

Il est grand temps ! L'obligation de certificat a été étendue en septembre dernier, car on pensait que les personnes vaccinées et guéries présentaient un faible risque de contagion. Aujourd'hui, on sait qu'avec Omicron, le risque de contagion est très élevé pour tous. Vous pouvez être infecté partout, même chez vous, dans les transports publics ou dans un magasin, avec ou sans certificat. En même temps, le virus étant moins dangereux, il met moins de pression sur les capacités hospitalières.

L'obligation de certificat est donc devenue inefficace, car elle n'empêche plus les contagions. Même des experts de la santé parfaitement sérieux considèrent que le certificat est désormais inutile d'un point de vue épidémiologique et que l'on pourrait le supprimer immédiatement. Le certificat ne doit plus être utilisé que pour l'usage initialement prévu, à savoir les voyages internationaux.

Nous demandons au CF de supprimer immédiatement l'obligation de certificat dans l'hôtellerie et la restauration, dans les établissements culturels, de loisirs, de sport et de divertissement. Il vaut mieux le faire aujourd'hui que demain. Comme d'autres pays l'ont déjà fait. La 2G et la 2G+ représentent une charge inutile pour les secteurs concernés et pour la société. En outre, il apparaît de plus en plus clairement que l'obligation du certificat ne repose sur aucune base juridique réelle et que cette inégalité de traitement est même anticonstitutionnelle, au plus tard dans la situation actuelle.

Il est grand temps ! Ils ne restent plus que quelques épidémiologues, virologues et infectiologues continuent à répandre la peur et la panique. Ils font des modélisations et des scénarios qui ne se produisent jamais. Le conseiller fédéral Berset a lui-même déclaré il y a une dizaine de jours qu'aujourd'hui, pour la grande majorité d'entre nous, une infection par le coronavirus n'est pas plus grave qu'un refroidissement ou une grippe.

Mesdames et Messieurs, un large pan de l'économie suisse se porte bien, et même très bien dans certains cas. A plusieurs exceptions près... On semble oublier en effet qu'il y a encore des domaines et des branches qui enregistrent des baisses massives de chiffre d'affaires. 50, 60 ou même 70% de chiffre d'affaires en moins. Je pense ici à de nombreuses entreprises du secteur de l'hôtellerie et de la restauration, aux bars et aux clubs, aux discothèques, mais aussi aux centres de fitness, à tout le secteur culturel, au secteur des foires et des manifestations, aux installations sportives et de loisirs. Sans oublier tous les secteurs en amont et en aval.

Chers journalistes, ne demandez pas aux sociétés de cartes de crédit à quel point le chiffre d'affaires s'est effondré. Demandez à nos fournisseurs, aux brasseries, comme celle du CN Alois Gmür, qui vendent majoritairement leurs produits dans l'hôtellerie et la restauration. Demandez nos maraîchers, bouchers, boulangers. Ils vous diront combien ils vendent de moins. Demandez aux nombreux collaborateurs qui sont à nouveau en chômage partiel et qui doivent renoncer à 20% de leur revenu depuis de nombreux mois.

La Confédération et les cantons doivent donc absolument agir rapidement et indemniser les branches et les personnes concernées pour les pertes causées par les mesures, l'alarmisme et l'incertitude de la population, tant qu'elles sont aussi fortement touchées. Sinon, des chaînes d'approvisionnement entières ne seront plus disponibles à l'avenir.

Cher Conseil fédéral, ça suffit. Supprimez immédiatement les mesures inutiles et disproportionnées. Faites comme l'Angleterre, par exemple. Notre pays aussi a besoin d'un Freedom Day. La population suisse vous en remerciera. En effet, presque tout le monde veut et a besoin de restaurants, de cafés, de bars, de manifestations, de concerts, de matchs de football, de salles de sport, ...

Claude Ammann, Président SFGV

Discours pour la conférence de presse du 25 janvier 2022 de

(le discours prononcé fait foi)

La branche du fitness est sans aucun doute l'une des plus frappées par la crise du coronavirus. La SFGV et ses quelque 400 PME soutiennent pleinement les demandes de l'Union suisse des arts et métiers d'abroger l'obligation de certificat et de port du masque pendant les entraînements dans les espaces intérieurs de nos établissements.

Nous attendons par ailleurs une indemnisation rapide, juste et équitable des pertes de chiffre d'affaires causées par les restrictions et fermetures d'établissement imposées par l'Etat.

Environ 10 à 12% de nos PME ont fait faillite pendant la crise du coronavirus ou ont été reprises par de grandes chaînes.

Des pertes de 40 à 60% du chiffre d'affaires au cours des deux dernières années sont bel et bien enregistrées, menaçant l'avenir proche des PME dans la branche du fitness.

Une aide financière rapide et non bureaucratique à l'attention des entreprises endettées devient urgente pour qu'elles puissent survivre à l'arrivée de l'été. L'ordonnance proposée par le Département fédéral des finances doit impérativement être améliorée sur la base des commentaires de l'usam.

L'obligation de port du masque lors d'entraînements dans les espaces intérieurs équipés de capteurs d'air doit immédiatement être supprimée, car cette mesure de la 2G et de la 2G+ ainsi que l'obligation de port du masque n'atteignent pas l'effet escompté de réduction des contaminations dans les salles de fitness : les contaminations ont lieu dans des endroits plus fréquentés comme les domaines skiables, les transports publics, le commerce de détail, etc.

Il faut aussi tenir compte du fait qu'un entraînement bénéfique pour la santé avec un masque n'est pas seulement contre-performant à partir d'un certain effort physique, mais peut aussi représenter un risque pour des personnes avec des antécédents cardio-vasculaires ou pulmonaires. Ce n'est pas sans raison que l'OMS déconseille le masque lors d'efforts physiques.

C'est pourquoi il faut lever immédiatement l'obligation de port du masque dans nos grandes salles, dont la qualité de l'air est contrôlée par des capteurs. En outre, il faut abroger l'obligation de certificat et revenir à une exploitation normale avec un plan de protection.

Christoph Kamber, président d'EXPO EVENT Swiss Livecom Association
Discours pour la conférence de presse du 25 janvier 2022 de

(le discours prononcé fait foi)

Chers journalistes, Mesdames, Messieurs,

Je rejoins volontiers le point de Monsieur Amman et vais expliquer les **conséquences économiques graves de la pandémie** pour la branche de l'événementiel.

Au début de la pandémie, les entreprises de la branche de l'événementiel ont été les premières touchées par l'interdiction de facto d'exercer et seront probablement les dernières à retrouver une activité normale. Les circonstances extraordinaires s'éternisent contre toute attente depuis maintenant deux ans déjà et accablent considérablement le système.

Pour notre branche, cela signifie deux ans de **recul du chiffre d'affaires de plus de 50%** et donc une fragilisation des fondements de nombreuses entreprises saines avant la crise. Les mesures d'aide comme la réduction de l'horaire de travail, l'allocation pour perte de gain et l'argent pour les fonds pour les cas de rigueur ont heureusement évité une vague de faillite qui aurait pesé pendant des années sur une offre équilibrée de prestataires.

Toutefois, la **situation dans la branche de l'événementiel reste très tendue**. Les importantes restrictions persistantes et les mesures exigées des organisateurs pour protéger les participants nuisent fortement à la branche. La peur prédomine et paralyse toute l'activité. Les mesures de protection en évolution constante entraînent d'importantes charges supplémentaires qui grèvent encore des marges déjà faibles. Le manque de confiance a aussi des conséquences directes sur la vente de billets. Ces incertitudes ont causé l'annulation préventive de nombreux événements (pouvant théoriquement avoir lieu) au cours des derniers mois.

Les **aides transitoires** reçues **ne couvrent qu'une partie des dépenses effectives** et impactent la comptabilité avec chaque nouveau jour de restriction.

Les délais de plusieurs mois pour organiser des projets, propres à notre branche, deviennent un lourd handicap pour la confiance nécessaire dans l'industrie de l'événementiel en raison du **prolongement disproportionné des restrictions** et des menaces sous-jacentes liées.

S'y ajoute une importante perte de main-d'œuvre qualifiée dans la branche au cours des deux dernières années, que seuls des contrats stables et une perspective à long terme pourront interrompre.

Pour ces motifs et **à la lumière des derniers apprentissages** sur l'évolution de la pandémie, nous devons **revenir à la normalité aussi vite que possible**. Chaque jour compte pour la branche de l'événementiel. Compte tenu des mois et des mois supplémentaires pour l'organisation d'événements, nous devons partir du principe que même la levée rapide des mesures n'aura d'effet positif que dans plusieurs mois. Les pertes économiques de la branche sont trop élevées pour justifier une attente supplémentaire.

Entre temps, la société est suffisamment sensibilisée, la population a en grande partie été vaccinée ou a reçu sa dose de rappel, de sorte que nous pouvons nous permettre de voir l'avenir avec assurance et de relâcher enfin le frein à main.

EXPO EVENT soutient par conséquent la **demande de lever rapidement les restrictions et de se limiter aux principales mesures dans le sprint final de la pandémie**.

Je vous remercie de votre attention.

Daniela Schneeberger

Conseillère nationale PLR/BL, vice-présidente de l'Union suisse des arts et métiers usam
discours pour la conférence de presse du 25 janvier 2022 de

(Seul le texte prononcé fait foi.)

Comme l'ont démontré ceux qui se sont exprimés avant moi, les préjudices que les mesures décidées par le Conseil fédéral pour lutter contre le coronavirus engendrent pour les PME suisses sont plus importants que le bénéfice escompté. C'est pourquoi, ensemble, nous demandons ici ni plus ni moins qu'une stratégie de sortie contraignante. Et ce, d'autant plus que le taux d'immunité de la population est en augmentation rapide et que la dangerosité du variant Omicron est moins importante. Une chose est claire : les mesures pour lutter contre le coronavirus, et en particulier l'obligation de présenter un certificat COVID, doivent être supprimées immédiatement – elles n'apportent tout simplement rien de plus.

Nous l'avons entendu : le télétravail, la quarantaine et l'isolement sont des mesures dépassées qui ne font qu'accroître la pression sur l'économie en ces temps déjà difficiles. Ces mesures nuisent aux entreprises et à leurs employés ; des branches entières subissent des préjudices supplémentaires. Il faut que cela cesse et rapidement.

Une levée immédiate des restrictions économiques est d'autant plus nécessaire

- que les travailleurs comme les employeurs veulent et doivent travailler à nouveau normalement pour surmonter la crise,
- qu'ils ne sont plus disposés à accepter des pertes de salaires supplémentaires,
- et surtout, que toutes ces restrictions ne sont plus justifiées.

Ces derniers jours l'ont montré : aucune surcharge du système de santé n'est à constater. Malgré l'augmentation du nombre de cas de personnes touchées par le variant Omicron, la pression dans les hôpitaux stagne voire baisse, au lieu d'augmenter comme on a pu le craindre. Les scénarios catastrophe élaborés par la Task Force du Conseil fédéral ne se sont pas produits. Par conséquent, les restrictions appliquées sur la base de ces hypothèses ne se justifient plus. Compte tenu de l'évolution rapide de la situation, une prolongation ferme des mesures actuelles jusqu'à la fin mars n'est pas indiquée. Celles-ci sont disproportionnées et s'avèrent plus néfastes que salutaires.

Permettez-moi d'ajouter encore un mot au sujet des certificats COVID qui, aujourd'hui, continuent d'être utilisés, pour ainsi dire, comme un moyen de trier la société. Leur obligation n'est plus justifiée sur le territoire national. En revanche, leur utilisation doit continuer afin de répondre à l'usage initialement prévu : dans le cadre du transport international de voyageurs, pour entrer en Suisse et, le cas échéant, lors de certaines grandes manifestations. Au quotidien, pour se rendre au restaurant ou dans un centre de fitness, ils ne s'avèrent plus nécessaires. Ces certificats n'apportent ici aucune valeur ajoutée, bien au contraire : ils détruisent des valeurs. Nous ne pouvons plus nous le permettre. Il est donc grand temps de dire adieu à ces mesures obsolètes, temps de vivre avec le virus et de revenir progressivement à la normalité, pour nos PME, pour notre pays.

Je laisse maintenant la parole à mon collègue, Thomas Matter, conseiller national UDC

Thomas Matter, Conseiller national UDC

Discours pour la conférence de presse du 25 janvier 2022 de

(le discours prononcé fait foi)

Oui à la journée de la liberté

Mesdames et Messieurs,

Les choses ont évolué au cours des dernières semaines. Par rapport au début de la pandémie, notre vision de la situation est désormais plus claire. Beaucoup de changements ont marqué ces deux dernières années, heureusement aussi pour le mieux. Les faits sont les suivants:

1. Le variant omicron est hautement infectieux, mais présente une évolution bénigne. Même le Conseiller fédéral Monsieur Alain Berst a affirmé qu'une infection au coronavirus chez les vaccinés ne provoque «plus une maladie dangereuse, mais quelque chose de beaucoup plus gérable, comme des refroidissements ou des gripes comme on pouvait les avoir en hiver».
2. Nous savons aujourd'hui qu'environ la moitié des cas covid enregistrés dans les hôpitaux, par exemple dans les hôpitaux universitaires de Genève et de Zurich, n'ont pas du tout été hospitalisés en raison du covid. L'hospitalisation a eu lieu pour d'autres motifs médicaux.
3. Les taux d'occupation en soins intensifs ne cessent de diminuer. Même dans les grands hôpitaux cantonaux, il n'y a heureusement plus que quelques cas de patients covid qui doivent encore être placés sous assistance respiratoire. On ne peut plus parler de surcharge dans les hôpitaux.
4. Le Conseiller fédéral Alain Berset avait autrefois dit à la télévision que le certificat permettait de montrer qu'on n'est pas contagieux. Nous savons aujourd'hui qu'un certificat ne protège pas contre une infection.
5. Les conducteurs de bus ne portent pas de masque de protection, car il est difficile de respirer avec et pour des motifs de sécurité, ce que je comprends bien. Et maintenant on peut se demander dans quelle mesure ces difficultés à respirer sont-elles plus néfastes encore pour nos élèves, qui portent le masque depuis un an et demi, surtout à un âge où ils sont en pleine croissance? Et je souffre aussi de difficultés à respirer dans une salle de fitness avec le masque obligatoire.

En raison de ces faits, l'UDC Suisse appelle le Conseil fédéral à lever immédiatement les mesures, ou à s'expliquer au plus tard le 1^{er} février, à l'occasion de la «journée de la liberté». Bien entendu, la population devrait continuer à se vacciner, à recevoir sa dose de rappel et à garder ses distances et se laver les mains chaque fois que cela est possible. Cependant, l'obligation de certificat au niveau national, de télétravail, de quarantaine, de port du masque et toutes les mesures restrictives liées au coronavirus doivent être supprimées au plus tard le 1^{er} février, à l'occasion de la «journée de la liberté».

Nous avons bon espoir que le Conseil fédéral prenne conscience qu'il est temps de redonner sa liberté à la population, à l'économie et à toutes les PME touchées. C'est pourquoi nous nous réjouissons de la «journée de la liberté» du 1^{er} février 2022!

Hans-Ulrich Bigler

Directeur de l'Union suisse des arts et métiers usam

discours final pour la conférence de presse du 25 janvier 2022 de

(Le discours prononcé fait foi.)

Vous l'aurez compris, Mesdames et Messieurs, les mesures liées à la pandémie que le Conseil fédéral a adoptées causent des problèmes colossaux à nos PME. Et voilà que ces mesures doivent encore être prolongées. Les dommages causés n'en seront que plus grands. Aucune utilité supplémentaire ne peut en être retirée. Pour ces raisons, l'alliance ici présente, qui réunit les PME et la politique, exige la fin de ces mesures dépassées.

Mesdames et Messieurs, je vous rappelle que cela fait presque une année, à savoir un an après le début de la pandémie, que l'Union suisse des arts et métiers a demandé au Conseil fédéral de présenter une perspective de sortie de la pandémie pour la Suisse. Pour cela, nous avons proposé un plan d'action, qui prévoyait - et prévoit encore aujourd'hui - une logique de la protection ciblée. Cette logique implique la protection ciblée des groupes vulnérables, c'est-à-dire des personnes âgées et de celles avec des antécédents médicaux, etc., tandis que la grande majorité de la population, et l'économie, devraient reprendre progressivement leurs libertés.

Une année est encore passée depuis. Et qu'est-ce qui a été fait? Au lieu de se résoudre à prendre des mesures ambitieuses, le Conseil fédéral fait le contraire. Depuis maintenant plus ou moins deux ans, l'autoproclamée mais nullement légitime démocratiquement «task force scientifique» continue à entrer en scène, semaine après semaine. Régulièrement, elle projette des scénarios de fin de monde, comme l'effondrement imminent du système hospitalier et sème la panique.

Mais aujourd'hui, nous savons que la grande majorité des prophéties de la task force ne se sont pas réalisées. Les hôpitaux ne sont pas au bord du gouffre et les gens ne meurent pas en grand nombre dans le pays. En d'autres mots: il s'est, en général, passé le contraire de ce que la task force a voulu nous faire croire. En outre, ce qui ressort ces derniers jours, c'est que le simple fait que la task force existe est en vérité la conséquence d'une erreur grossière de la part de l'administration fédérale. C'est bien ce que Daniel Koch, «l'ex-Monsieur Corona» de l'Office fédéral de la santé publique, a publiquement confirmé devant un large public de représentants de PME lors de la conférence d'hiver des arts et métiers à Klosters récemment. En fait, c'est la Commission fédérale d'experts, nommée par la Confédération et démocratiquement légitime, qui aurait dû être mobilisée en cas de pandémie. Mais ça n'a pas été le cas et c'est la task force qui a été nommée à sa place. Et c'est ce que Daniel Koch a clairement dénoncé, et qualifié, je cite, d'«erreur totale».

Aujourd'hui, le Conseil fédéral peut réparer cette erreur. Il peut renvoyer la task force à la maison, reprendre les choses en main et mettre fin à ces mesures qui sont devenues inutiles, comme le certificat COVID, l'obligation de télétravail, l'isolement et la quarantaine. Ce week-end, il y a eu une petite lueur d'espoir pour que les choses aillent réellement dans ce sens. Nous demandons au Conseil fédéral d'avoir le courage de continuer sur cette voie et de rendre la liberté à notre pays et à ses PME. Il est grand temps.

Je vous remercie de votre attention. Vous pouvez poser vos questions maintenant. Les intervenants seront ensuite à votre disposition pour plus de précisions.